

Politique Environnementale de Canon France

Notre politique environnementale chez Canon France a été rédigée en accord avec les principes fondamentaux de notre groupe au niveau mondial. Elle incarne les valeurs de notre politique déployée en Europe, Moyen Orient et Afrique. Elle est adaptée à nos activités commerciales et encadre nos actions en vue de diminuer notre impact environnemental.

Notre philosophie Kyosei

Par nos solutions technologiques innovantes en matière de traitement de l'image, nous souhaitons accompagner la prise de conscience de notre société aux enjeux d'un développement durable. Nous démontrons ainsi notre engagement à appliquer notre philosophie Kyosei: vivre et travailler ensemble pour le bien commun.

Notre Engagement Environnemental

En phase avec notre philosophie Kyosei, dans le cadre de nos activités, nous prenons en compte les limites de ressources de notre planète. Par notre organisation et notre offre de produits et services innovants, nous entendons accompagner les évolutions sociales et minimiser notre impact sur l'environnement.

Les principes fondamentaux de notre Système de Management Environnemental Canon France

Nous mettons en œuvre nos engagements en appliquant les huit règles suivantes :

Paris Ile de France, Juin 2018

Patrick Chapuis

Président

Canon France S.A.S.



1. Nous avons mis en place et pilotons un Système de Management Environnemental de manière à améliorer continuellement *notre performance environnementale**.
2. Nous sensibilisons, responsabilisons et accompagnons nos employés pour, ensemble, minimiser l'*empreinte écologique* de Canon*.
3. Nous accordons, par nos politiques d'achats et de sous-traitance, la priorité aux produits et services ayant l'*impact environnemental* le plus bas possible*.
4. Nous nous conformons à toutes les réglementations et obligations environnementales françaises et européennes. A cet engagement s'ajoutent les exigences environnementales du groupe Canon.
5. Nous réduisons notre empreinte carbone en travaillant dans l'ensemble de nos activités selon la méthode d'Analyse du Cycle de Vie, nous agissons ainsi sur la prévention de la pollution et pour la préservation des ressources.
6. Nous nous efforçons de collecter des produits et des matériaux en fin d'utilisation en vue d'étendre leur durée de vie ou de recycler leurs matériaux. Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche d'économie circulaire.
7. Notre stratégie de développement durable, à l'écoute de nos clients, nous permet de les comprendre afin de répondre à leurs attentes.
8. Nous avons noué des partenariats et échangeons avec nos parties prenantes en vue de promouvoir notre performance et d'enrichir nos programmes environnementaux.

* Les termes *performance environnementale*, *empreinte* ou *impact* comprennent, sans toutefois s'y limiter, les émissions de GES / l'utilisation des ressources / la consommation d'énergie / la consommation de substances chimiques.